

 Meltop® One

- **Composition :**
750 g/l de fenpropidine
- **Formulation :**
Concentré émulsionnable (EC)
- **Cibles :**
Blés, triticales et orge :
contre oïdium 0,75 l/ha
- **Stade d'applications :**
BBCH 30-65
- **DAR :**
Blés et triticales : 35 jours
Orges : 42 jours
- **ZNT organismes aquatiques :**
- 0,75 l/ha ZNT 50 m dont 20 m
de DVP
- 0,36 l/ha ZNT 20 m dont 5 m
de DVP
- **DRE :** 24 heures
- **Nombre d'applications :**
- Pour les parcelles qui ne sont
pas en bordure de points
d'eau : 2 applications possibles
à 0,75 l/ha maximum
- Pour les parcelles en bordure
des points d'eau avec un
DVP de 20 m : 2 applications
possibles à 0,75 l/ha maximum
- Pour les parcelles en bordure
des points d'eau avec un
DVP de 5 m : 1 application
à 0,36 l/ha maximum
- Intervalle minimum entre les
applications 28 jours
- **Emballages :** Spac® en 5 l

VOS AVANTAGES

Le partenaire idéal pour :

- Assurer économiquement
une efficacité anti-oïdium.
- Améliorer les performances
du traitement sur le complexe
parasitaire.
- Prévenir les résistances :
absence de résistance croisée
avec les triazoles.

MATIÈRE ACTIVE

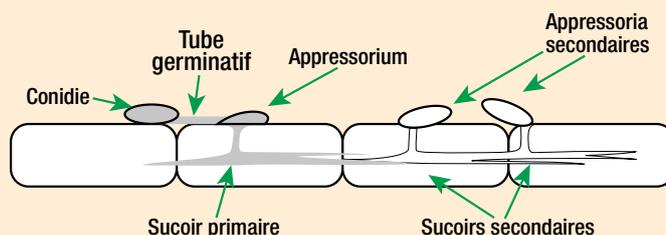
MELTOP One contient 750 g par litre de fenpropidine

FENPROPIDINE : site d'action

- La fenpropidine, fongicide systémique dans le sens ascendant (*acropétale*), agit sur certaines maladies des cultures par inhibition de la **synthèse de l'ergostérol**, substance nécessaire à ces champignons.
- La fenpropidine possède un site d'action différent de celui des triazoles, elle agit au niveau d'une réductase et d'une diastase particulière.

FENPROPIDINE : son mode d'action sur l'oïdium

- Dans le cycle de l'oïdium, la fenpropidine intervient après la formation de suçoirs primaires en inhibant le développement des suçoirs secondaires.



Oïdium

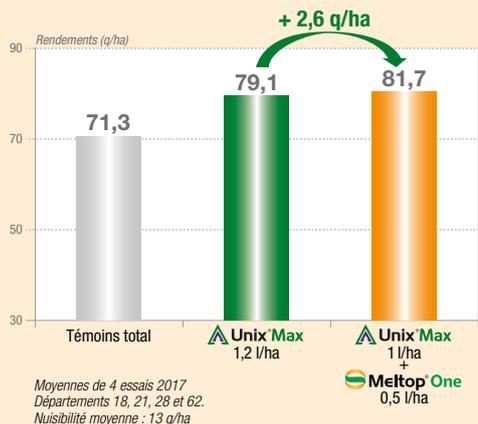
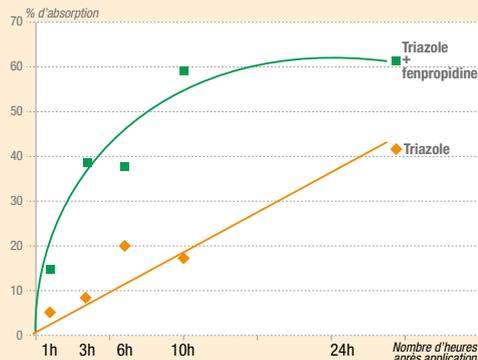
MELTOP One

MELTOP One, l'associé qui fait la différence

Associée à la fenpropidine, la molécule associée est absorbée plus vite par la plante. Les molécules sont plus rapidement à l'abri du lessivage. L'efficacité maladie est augmentée, le lessivage, réduit.

MELTOP One une solution performante

L'ajout du MELTOP One procure un gain significatif de rendement au T1 des orges.



STRATÉGIE ANTI-RÉSISTANCE



- La capacité d'adaptation de l'oïdium est aujourd'hui bien connue, c'est une maladie qui développe des résistances aux fongicides assez rapidement. L'association de fongicides à modes d'action différents sur le champignon est aujourd'hui la meilleure prévention des résistances.
- Le site d'action original de MELTOP One lui permet donc de s'intégrer parfaitement dans une stratégie de lutte pour limiter le développement de ces résistances.

MELTOP® ONE - Attention - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la fenpropidine. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



UNIX® MAX - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

MELTOP® ONE - AMM N° 9600229 - Composition : 750 g/l fenpropidine * -P260 Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les arthropodes non cibles / les insectes, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour l'usage sur bananier. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques et pour les usages sur bananier, respecter une zone non traitée en bordure des points d'eau de 50 mètres pour les applications avec un pulvérisateur pneumatique (application des bananiers par le dessous) et de 20 mètres pour les applications avec un pulvérisateur à dos. Mettre en place des mesures (ou dispositifs) limitant les transferts de fenpropidine par ruissellement dans les plantations de bananiers (par exemple implantation de plantes de service ou de couverture en bordure de parcelle). SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau, pour une application à 0,36 L/ha sur les usages céréales et graminées porte-graines. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour deux applications à 0,75 L/ha sur les usages sur céréales et cultures porte-graine de graminées fourragères et gazons. SPe3 Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour l'usage revendiqué sur bananier.

UNIX®MAX - AMM N° 2100052 - Composition : 300 g/l cyprodinil * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. © Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.